

## Un autre Tinténiac

**D**epuis quelques années, des forums ont lieu régulièrement au niveau local, national, européen ou mondial, réunissant une multitude de mouvements, d'associations, de collectifs ou de simples citoyens qui souhaitent réfléchir et proposer des pistes vers d'autres projets de société, d'autres choix de vie, d'autres modes de consommation. Il faut en effet constater que certains des principes qui régissent le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui posent parfois plus de problèmes qu'ils n'en résolvent.

Parmi les valeurs défendues dans ces forums : la paix dans le monde, la solidarité internationale, le développement durable, le respect de l'environnement, la préservation de l'emploi, la souveraineté alimentaire, la diversité culturelle et bien d'autres encore...

Alors posons-nous aussi la question à notre échelle : que pourrait-être "un autre Tinténiac" ?

Il ne s'agit pas de tout remettre en question et de tout bouleverser, mais de réfléchir à ce qui pourrait être amélioré dans notre vie de tous les jours et comment y parvenir. Cela va de l'aménagement de certains lieux de la com-

mune, au soutien des initiatives locales, en passant par le développement de la vie des quartiers, les communications entre la campagne et le centre-bourg, l'amélioration de la qualité de l'environnement, l'évolution de la relation entre les élus et les habitants, la place des activités économiques, etc...

Quelques idées développées au fil de nos publications contribuent à une telle réflexion : de meilleures conditions de circulation, un accompagnement et un soutien à la jeunesse, une plus grande exigence sur la qualité de l'eau, le développement du covoiturage, l'avenir du petit commerce, la mise en place de réelles instances de concertation communale... Toutes ces idées ne sont peut-être pas à prendre telles qu'elles, ou difficiles à appliquer dans l'imédiat. Qu'importe... Le fait de les énoncer permet d'en débattre, de les évaluer, de les faire évoluer, et c'est ainsi qu'on redéfinit des priorités et qu'on obtient finalement des solutions à des problèmes que l'on croyait insolubles.

Rien n'a jamais été accompli avant d'avoir été au préalable imaginé et il faut commencer par poser les bonnes questions, même si l'on n'a pas immédiatement toutes les réponses. Aujourd'hui, le manque de vision, d'ouverture et la priorité donnée au court terme empêchent de considérer certains problèmes sous le bon angle et freinent les initiatives et les dynamismes. Il faut dès maintenant tracer les contours d'un autre Tinténiac, si l'on ne veut pas risquer d'être bloqué durablement dans une ornière, faute d'imagination...

### Quelles perspectives pour le petit commerce à Tinténiac ?

Le projet de déplacement et d'agrandissement du principal supermarché de Tinténiac, actuellement situé aux Petites Doves, se précise (cf. bulletin communal d'Avril 2004).

Ce projet, certainement avantageux pour la commune à bien des égards, soulève néanmoins des questions concrètes qu'il faut prendre en compte dès maintenant. Il nous semble important que les habitants de Tinténiac aient conscience des conséquences possibles de ce projet et suivent au plus près son évolution.

Car selon la façon dont il sera mis en œuvre, ce nouveau centre commercial peut tout aussi bien dynamiser l'ensemble de l'activité économique de la commune ou engendrer de graves déséquilibres et appauvrir le tissu commercial de Tinténiac.

Une grande surface, cela permet de faire ses courses en un seul endroit. C'est pratique, rapide, efficace... Mais flâner dans les rues d'une vitrine à l'autre, découvrir des produits nouveaux, bénéficier d'un conseil personnalisé, établir une relation de confiance, c'est une façon de garder à notre village une partie de son caractère et de son âme.

Alors il faut affirmer l'objectif de rechercher une évolution équitable qui tienne compte des intérêts de chacun. À notre sens, quelques questions méritent une réflexion et des réponses.

- Comment seront aidés à se reloger les commerces actuellement situés aux Petites Doves et dont les locaux sont destinés à être rasés ?

- Quels seront les nouveaux "rayons" du futur supermarché et comment sera accompagnée la nécessaire évolution des commerces dont les activités risquent d'être directement concurrencées ?

- Quelles mesures seront prises pour maintenir un équilibre entre la nouvelle zone commerciale et le centre-bourg, afin qu'un des deux pôles ne dépérisse pas au profit de l'autre ?

- Comment seront organisées la circulation et la signalisation pour favoriser la desserte des différents pôles commerciaux et le repérage des personnes venant de l'extérieur ?

- Quel rôle jouera le marché hebdomadaire dans l'attractivité commerciale de la commune à court et à moyen terme ?

Une enquête publique est prévue, probablement dans la seconde moitié de 2004. D'ici là, tous les habitants de Tinténiac peuvent mettre à profit les prochains mois pour se renseigner et discuter avec les commerçants de Tinténiac. Cela aidera chacun à comprendre les enjeux et à se faire une opinion.

Car l'avenir du commerce à Tinténiac aura inévitablement un impact sur notre qualité de vie et il nous concerne tous. Espérons que la création prochaine d'une Zone d'Aménagement Concerté, annoncée par la Mairie pour juin ou juillet, permette de parvenir à une véritable concertation entre les parties prenantes, et qu'elle ne soit pas une simple chambre d'enregistrement de décisions qui seraient déjà ficelées.

### Citation

*Ce n'est pas à nos gouvernements de nous dire comment être solidaires. C'est à nous de leur montrer la société que nous voulons. Ils comprendront.*

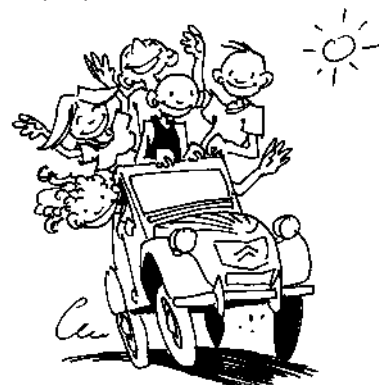
Abbé Pierre.

### Le covoiturage : une idée à creuser

**Q**u'est-ce que le covoiturage ? C'est l'utilisation d'une seule et même voiture par plusieurs personnes qui se rendent au même endroit.

Cela permet de partager les frais, tout en passant un moment convivial et en diminuant un peu la circulation et la pollution. Reste à imaginer une façon souple de mettre en contact les personnes intéressées par un même horaire et un même itinéraire...

Pourquoi pas un site Internet ?



## Caisse des Ecoles : six abstentions qui en disent long

La Caisse des Ecoles est un établissement public communal auquel participent la direction de l'école publique René-Guy Cadou, des parents d'élèves, des conseillers municipaux, un représentant de l'Education Nationale et un membre désigné par le Préfet. Elle est administrée par le Maire, qui en est le Président.

Jusqu'à cette année, la Caisse des Ecoles gérait des dépenses de fonctionnement (fournitures scolaires, supports pédagogiques, transports collectifs, entrées à la piscine, ...) et certains investissements (jeux d'extérieur, matériel informatique, mobilier, ...). Il y a quelques semaines, la Municipalité de Tinténiac a pris de nouvelles dispositions qui ont un retentissement important sur le volume et la gestion des moyens financiers de la Caisse des Ecoles (cf. ci-dessous).

Découvrant la situation lors de la séance de vote du budget, les parents et les enseignants ont demandé le report du vote. Un mois plus tard, la Municipalité n'avait pas bougé de sa position. Les membres de la Caisse des Ecoles ont exprimé leur désaccord par une abstention massive sur le vote du budget.

*Voici le texte intégral récapitulatif la situation telle qu'analysée par les représentants des parents et l'équipe enseignante et diffusé aux parents d'élèves de l'Ecole.*

**Situation avant les vacances de Pâques :** A la réunion de la Caisse des Ecoles du 26 Mars 2004, la Municipalité a présenté un budget en baisse de 30 % par rapport à l'année dernière (22 500 de recettes en moins) supprimant toute possibilité d'achat d'investissement. Les parents et l'équipe enseignante ont obtenu le report du vote pour avoir le temps d'élaborer une nouvelle proposition de budget.

**Proposition des parents et de l'équipe enseignante :** Parents et enseignants se sont réunis le 20 Avril 2004 pour évaluer les besoins et ont transmis un courrier au Maire demandant 14 000 supplémentaires. Ces 14 000 correspondent à des achats demandés sur le budget 2003 mais retardés par la Mairie, notamment une structure de jeux pour la cour du primaire.

**Réunion du 26 Avril :** La Municipalité n'a pas tenu compte des propositions transmises et a présenté le même budget qu'en Mars, justifié par des arguments changeants qui n'ont pas convaincu les personnes présentes. Pour exprimer leur désaccord sans pour autant bloquer le fonctionnement de la Caisse des Ecoles, les parents et les enseignants ont décidé de s'abstenir sur le vote du budget. Ils ont été rejoints sur cette position par tous les autres membres de la Caisse des Ecoles, à l'exception du Maire et de son adjoint. Résultat : 2 voix "pour", 6 abstentions.

**L'objectif pour l'avenir :** Rester vigilants et actifs pour conserver à la Caisse des Ecoles son rôle de concertation, de responsabilisation et de dynamisme pour la vie de l'Ecole René-Guy Cadou.

*Les arguments présentés par la Municipalité pour justifier la diminution du budget ont été successivement :*

- la responsabilité légale du Maire peut être engagée sur les équipements acquis sur le budget d'investissement de la Caisse des Ecoles
- les participations financières des communes voisines dont des enfants sont scolarisés à Tinténiac doivent être versées sur le budget communal
- il est illégal d'avoir un budget d'investissement dans une Caisse des Ecoles
- les dépenses scolaires pour l'école publique sont des dépenses obligatoires de la commune et ne peuvent donc pas être réalisées par la Caisse des Ecoles

## Notre analyse

On peut admettre que certaines contraintes budgétaires et juridiques nécessitent une évolution du financement et du rôle de la Caisse des Ecoles. Mais comment se fait-il que la Municipalité n'ait pas convoqué une réunion de la Caisse des Ecoles plusieurs mois à l'avance pour expliquer les dispositions qu'elle avait l'intention de prendre ?

Croyait-elle que les membres du Comité de la Caisse des Ecoles n'y verraient que du feu ou qu'ils n'oseraient pas protester ? Pensait-elle que les personnes qui siègent à la Caisse des Ecoles n'attachent pas d'importance aux moyens qui sont donnés à l'Ecole René-Guy Cadou ?

Sauf à prendre les membres de la Caisse des Ecoles pour des "pantins", l'approche adoptée par la Municipalité ne peut qu'engendrer du mécontentement et de la méfiance. Pourquoi n'avoir pas mis en place un vrai dialogue présentant clairement tous les éléments, pour débattre des nouvelles modalités de fonctionnement de la Caisse des Ecoles en impliquant toutes les parties prenantes ?

## Arguments pour la création d'un Conseil de la Vie Associative

**La vie associative à Tinténiac est dynamique. Mais il faut repenser son articulation avec la vie municipale. Nous illustrons ceci par deux points précis. A notre avis, la création d'un Conseil de la Vie Associative permettrait un meilleur dialogue avec les élus.**

### Conseil Municipal du 27 Février 2004

#### Pt. 2 - Subventions aux associations (extrait du Procès-Verbal)

*M. Chénais [2ème adjoint] présente le dossier des subventions aux associations et organismes divers, tel qu'étudié par les membres de la Commission Finances. Il est proposé de verser les mêmes subventions qu'en 2003, arrondies à l'Euro supérieur.*

*M. Rebours [minorité] rappelle l'histoire du gel des subventions dans le passé avec notamment la construction de l'Espace Ile-et-Donac et l'achat de matériel profitant directement aux associations.*

*Il précise que les associations fonctionnent grâce au dévouement des bénévoles et augmenter les subventions communales est une façon de reconnaître leur travail. Pour cette raison, les membres de la minorité s'abstiendront lors du vote.*

*M. Lescop [1er adjoint] note que la commune donne les moyens aux associations d'organiser des activités qui rapportent des fonds, comme les lotos, et qu'un certain nombre de celles-ci ne sont pas inactives en la matière.*

*M. Chénais conclut en indiquant que le système d'attribution des subventions aux associations doit être refondu afin de prendre réellement en compte les besoins et les spécificités de chaque association. La tâche n'est toutefois pas aisée*

### Accueil des nouveaux habitants - 17 Avril 2004 Vu par "Tinténiac Pour Tous"

Comme l'année dernière, c'est l'adjoint aux affaires culturelles et associatives qui a présenté les activités des associations de Tinténiac, lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Outre certaines petites erreurs (oubli des associations de parents d'élèves, repêchage tardif du Comité de Jumelage, ...), plusieurs associations ont, une fois encore, eu bien du mal à se reconnaître dans la présentation parfois réductrice qui a été faite de leurs activités.

Or il existe des solutions pour se prémunir contre de tels écueils :

- laisser le soin aux responsables associatifs de présenter eux-mêmes leurs activités sous un format précis au préalable.
- utiliser des éléments objectifs collectés auprès des associations lors de la demande de subvention annuelle et se baser sur ces informations.
- faire la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants en ouverture du Forum des Associations, ce qui serait efficace à la fois en terme d'emploi du temps, d'accès à l'information et de convivialité.

La Municipalité n'hésite pas à s'appuyer sur la richesse des activités associatives comme élément prouvant le dynamisme de Tinténiac. Cela implique de traiter les associations et leurs responsables comme de véritables interlocuteurs sur les questions qui les concernent directement.

**La création d'un Conseil de la Vie Associative composé de responsables d'associations permettrait de :**

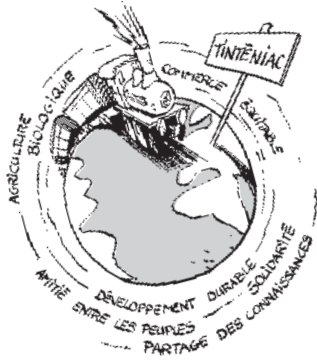
- débattre du système d'attribution des subventions municipales,
- améliorer les informations associatives destinées aux habitants,

**mais aussi de :**

- coordonner le calendrier annuel des manifestations,
- mettre en place des animations inter-associatives,
- échanger des informations sur les sources de financement,
- exprimer les besoins pour la future Maison des Associations,
- faciliter la mise en commun des ressources et des moyens.

**Plus généralement, le Conseil de la Vie Associative pourrait servir d'interlocuteur à la Municipalité et apporter son éclairage et ses propositions sur de nombreuses questions liées à la vie des associations.**

# tinténia c forum multiculturel



## Le train des nouveaux projets de société est passé par Tinténia c le 24 Avril 2004

L'idée est venue d'organiser cet événement pour offrir aux habitants de Tinténia c et des environs l'occasion de rencontrer des associations et des organisations proposant de nouveaux choix de société : défense des droits de l'homme, amitié entre les peuples, commerce équitable, agriculture biologique, consommation raisonnée, respect de l'environnement, partage des connaissances, solidarité, etc..., autant de valeurs qui nous paraissent incontournables, en ce début de troisième millénaire, à l'heure où le monde qui nous entoure connaît une évolution sans précédent.

A côté d'organisations au rayonnement national et international, le Forum a aussi été conçu pour donner toute leur place à des artisans, des commerçants et des créateurs locaux ou de petites associations, qui participent à leur échelle, au jour le jour, à la mise en œuvre de ces valeurs. Ceci, afin de bien prouver qu'il ne s'agit pas seulement de questions abstraites mais véritablement

de choix de vie qui ont des répercussions concrètes dans le quotidien.

Le fil conducteur de ce Forum : montrer qu'il est temps de replacer l'être humain et son environnement au cœur des préoccupations de la société et veiller dans nos échanges au respect de l'éthique et de la dimension humaine. Objectif atteint, si l'on en croit ce message chaleureux sur notre Livre d'Or : *Aujourd'hui, le soleil était aussi à l'intérieur. Un grand rayon d'optimisme pour croire encore à l'être humain. A la prochaine fois.*

Merci à tous les exposants présents ou représentés :

Amnesty International – Artisans du Monde Aspaari – Association du Sel – ATTAC – CRIDEV Emmaüs – Eau et Rivières de Bretagne – Folligné (Peintre) – Greenpeace – K Par K – Le Chat Biotté Le Coufflard – Les Quat' Saisons – Les Amis du Moulin du Chêne Huby – Malalay – Maison de la Consommation et de l'Environnement – MRAP Max Havelaar – Quenouillère (Ebéniste) Restos du Cœur – Sauvons la Recherche – Tepees Lakota - Terre des Hommes – Tinténia c Tiers-Monde



Le forum a été émaillé de deux démonstrations de danse par Galipettes devant un public chaleureux. Ne manquez pas leur spectacle annuel le 18 juin à l'Espace Ile-& Donac.

De nombreux visiteurs ont pu apprécier les délicieuses crêpes et galettes préparées par Séverine des Hauts d'Avril accompagnées de boissons bios, équitables et artisanales provenant du bar "La Cabane", 15 rue Paul Bert à Rennes. Merci aussi aux deux agriculteurs locaux qui nous ont approvisionnés en cidre, sur leur production personnelle.

Un petit mot aussi de l'association "Tinténia c Tiers-Monde" dont le stand a retracé les activités pendant les années 80, alliant ouverture aux cultures du monde, action humanitaire, sensibilité écologique (recyclage du papier) et lieu de rencontre et d'échange au niveau local : des préoccupations parentes des nôtres qui témoignent d'une certaine continuité.

### Réponses au jeu organisé pour le Forum :

- 1 - 1985
- 2 - ATTAC
- 3 - Système d'Echange Local
- 4 - Feins
- 5 - 517 visiteurs

La gagnante du panier garni de spécialités biologiques et issues du commerce équitable est : Mlle Sandra DELALANDE, La Chauvetais, Tinténia c.

### CO<sub>2</sub>, mon amour sur France-Inter, chaque samedi de 14h à 15h

La préservation de la nature et de l'environnement vous concerne ? Vous souhaitez comprendre les principes, les enjeux et les grandes lois de l'écologie ?

Cette émission donne la parole aux scientifiques, aux associations, aux naturalistes, aux acteurs industriels et aide à comprendre ce qu'est le développement durable.

### Suggestion de lecture pour l'été : GLOBALIA de J.C. Rufin (Ed. Gallimard)

Un roman d'aventure captivant, un livre qui donne à réfléchir, une fois refermé. Dans la droite ligne de l'œuvre de Barjavel. Lisez-le et donnez-nous vos impressions à : [tinteniapour-tous@wanadoo.fr](mailto:tinteniapour-tous@wanadoo.fr)

Nous passons la parole à Sylvain, responsable du pilotage artistique de la manifestation :

*Pour moi, le résultat est particulièrement positif, du fait de l'investissement et de la capacité de chacun à travailler avec l'autre.*

*En effet, il faut savoir que pas moins de 4 sonorisateurs professionnels se sont associés à cette journée pour qu'elle soit réussie, au niveau technique : David Célestin (du groupe "Petit Peuple"), Vincent Nadaud (Agence SBH, Plouasne), Philippe Signolet (Décibels de Nuit, Trévérien) et enfin Guillaume Desbois qui, en plus de venir avec la sono complète de son groupe "K69P", a assuré l'ensemble des concerts et des balances, ainsi que toute l'installation et le démontage du matériel !*

*Quant aux groupes, ils ont également donné le meilleur d'eux-mêmes, qu'il s'agisse de "Paisible Escal" à qui l'on souhaite une longue et belle croisière, des "Farfadets" et de "Nawak Percussions" qui ont travaillé dur pour le plaisir de nos oreilles, ou bien des "K69P", sortant de l'ombre pour offrir à tous de véritables rugissements de plaisir !*

*Alors, un grand coup de chapeau à tous ces artistes et techniciens, et bien sûr à l'année prochaine, avec le même état d'esprit.*

## Circulation à Tinténiaic

Dans notre précédente publication, nous soulevions le problème des conditions de circulation en centre-bourg. La question concerne également des habitants du Pont à l'Abbesse qui ont lancé, il y a quelques semaines, une pétition intitulée : "réduisons la vitesse dans Tinténiaic". Bien que nous ne soyons pas à l'initiative de cette pétition, il nous a semblé intéressant d'en diffuser le contenu à tous les habitants de Tinténiaic.

Les habitants du Pont à l'Abbesse constatent :

- que la population de la commune croît régulièrement
- que le nombre d'élèves fréquentant les établissements scolaires est en hausse
- que la vitesse des véhicules est excessive dans l'agglomération de Tinténiaic
- qu'aucun dispositif ne permet de ralentir les véhicules entrant ou sortant de la commune
- qu'aucun dispositif n'oblige ces véhicules à maintenir une vitesse réduite
- qu'en conséquence le danger augmente pour les élèves fréquentant les transports et les établissements scolaires, pour les piétons, les cyclistes, les habitants de Tinténiaic

Nous demandons que des mesures obligent les véhicules à ralentir dès les panneaux d'entrée de ville. Les solutions peuvent être diverses :

- vitesse limitée à 30 km/h
- création de chicanes
- création de gendarmes couchés
- création de feux automatiques [...]
- intensification des contrôles radar dans la ville
- création de ronds-points aux principaux carrefours [...]

Nous demandons que des mesures soient prises immédiatement pour que la vitesse de tous les véhicules soit réduite dans Tinténiaic avant que l'irréparable ne se produise.

## Abou Ben Adhem

*Abou Ben Adhem (may his tribe increase!)  
Awoke one night from a deep dream of peace,  
And saw, within the moonlight of his room,  
Making it rich, and like a lily in bloom,  
An angel writing in a book of gold.  
Exceeding peace had made Ben Adhem bold  
And to the presence in the room he said  
'What writest thou?' The vision raised its head,  
And with a look made all of sweet accord  
Answered 'the names of those who love the Lord'  
'And is mine one?' said Abou. 'Nay, not so,'  
Replied the angel. Abou spoke more low,  
But cheery still; and said 'I prithee then  
Write me as one that loves his fellow-men.'  
The angel wrote and vanished; the next night  
It came again with a great wakening light,  
And showed the men who love of God had blessed,  
And lo! Ben Adhem's name led all the rest.*

Abou Ben Adhem (longue vie à sa tribu!)  
S'éveilla une nuit, par un songe de paix ému,  
Et vit, en sa chambre baignée de la lueur  
De la lune, l'ornant comme un lilas en fleur,  
Un ange qui écrivait dans un grand livre d'or.  
Une paix profonde l'avait rendu plus fort,  
Et à la présence dans sa chambre il parla :  
'Qu'écris-tu ?' La vision doucement la tête leva  
Et dit d'un regard empreint de douceur :  
'Les noms de ceux qui aiment le Seigneur'  
'Le mien en est-il ?' dit Abou. 'Non, il n'en est pas.'  
Répondit l'ange. Abou parla plus bas,  
Mais toujours dans la joie, et dit 'je te prie bien  
D'écrire celui d'un homme qui aime son voisin'.  
L'ange s'exécuta, et disparut. La nuit suivante,  
Il revint, dans une lumière éclatante,  
Tenant la liste des hommes que l'Amour éclairait.  
O surprise ! Le nom de Ben Adhem tous les précédait.

Leigh Hunt - Traduit et adapté par O. Le Page

## On a testé pour vous !

Pour l'organisation du Forum Multi-Culturel, nous avons fait appel à la Mairie pour deux choses :

- l'impression d'une cinquantaine d'affiches
- l'emprunt de grilles pour les stands

Aucun problème pour l'impression des affiches : leur contenu a apparemment été jugé conforme à l'article 2 du nouveau "règlement photocopies". Pour les grilles, la Mairie nous en a fourni une cinquantaine en empruntant dans des communes voisines. On a apprécié l'effort.

## JEU

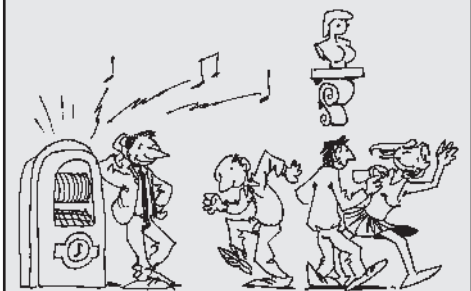
## LE JUSTE BUDGET

Dans la liste des dépenses prévues au budget 2004, retrouvez les montants qui correspondent aux intitulés.

Intitulé	Montant
1. Aménagement de la salle de sport	A. 3500
2. Cotisation retraite des adjoints	B. 2000
3. Illumination des bâtiments communaux	C. 1700
4. Signalétique pour l'Espace Ile-et-Donac	D. 1550
5. Sonorisation mobile pour le cimetière	E. 0

Réponses : 1-E, 2-C, 3-A, 4-B, 5-D.

Pour information, le budget prévisionnel global de la commune pour 2004 s'élève à environ 4 400 000 (dont 2 650 000 de fonctionnement et 1 750 000 d'investissement).



ET COMBIEN C'EST UN JUKE-BOX POUR LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ?

## Ouf, la MJC est toujours là

Comme exposé dans notre numéro de Janvier, le destin de la MJC était devenu très incertain, après la fin de l'emploi-jeune et le passage à mi-temps du poste d'animateur communal. Il a fallu attendre le début du mois de Mars pour que la mairie accorde à la MJC le détachement du nouvel animateur à raison de 6 heures par semaine (contre 15 précédemment). Entre temps, ce sont les bénévoles de l'association qui se sont relayés pour assurer l'accueil des jeunes tous les vendredis soirs en janvier et en février, afin que la MJC ne ferme pas purement et simplement. La prochaine étape pour la MJC : obtenir une convention avec la Municipalité. Elle est réclamée depuis environ deux ans...

Tinténiaic pour Tous a 2 ans d'existence. A cette occasion, nous rappelons l'objet de l'association, défini dans nos statuts, pour permettre aux nouveaux habitants qui ne nous connaissent pas de savoir qui nous sommes et à ceux qui connaissent déjà le collectif de mettre en regard nos objectifs et les actions accomplies jusqu'à présent.

## Statuts de "Tinténiaic Pour Tous"

### Préambule, buts et moyens

En 2002, le Maire de Tinténiaic a donné sa signature pour le parrainage du candidat du Front National aux élections présidentielles.

Après avoir dénoncé la signature du Maire, des habitants de Tinténiaic, des communes du canton et des personnes ayant des activités artisanales, industrielles, commerciales, culturelles, sportives ou autres sur la commune ont décidé, le 28 Avril 2002, de constituer un collectif d'habitants, régi par la loi de 1901 sur les associations à but non-lucratif et fondé sur les valeurs suivantes :

- la lutte contre le racisme, la xénophobie, et toute autre forme d'exclusion
- la défense et la revitalisation au quotidien des valeurs démocratiques et républicaines
- le renforcement de l'expression et de l'initiative citoyenne locale

Le Collectif a pour but de défendre au quotidien les valeurs républicaines et démocratiques pour faire barrage aux idées de tout bord prônant la xénophobie, le racisme, et toute autre forme d'exclusion.

Il entend contribuer au renforcement du sentiment et de l'engagement citoyen des habitants de Tinténiaic et de ses environs et de leur participation à tous les aspects de la vie locale.

Il a également pour objectif de tisser des liens et des partenariats locaux, régionaux, nationaux et internationaux pour promouvoir les valeurs défendues par le Collectif.

Pour ce faire, le Collectif mettra en œuvre des actions de proximité et de communication, des rencontres et des débats, ainsi que tout moyen culturel, sportif, artistique, ou autre, au profit du plus grand nombre, adhérents ou non adhérents.

Pour adhérer à "Tinténiaic Pour Tous", la cotisation est de 5 €. Sans nécessairement adhérer, vous pouvez également nous adresser un don de 5 €, 10 €, 20 € ou plus, pour nous aider à financer nos activités (notamment cette publication). Tinténiaic Pour Tous - BP. 1 - 35190 Tinténiaic.